

Nouvelle adhésion <input type="checkbox"/>	Ré-adhésion <input type="checkbox"/>
--	--------------------------------------

Nom du conjoint 1		Nom du conjoint 2	
Prénom		Prénom	
Nationalité ⁽¹⁾		Nationalité ⁽¹⁾	
Date de naissance		Date de naissance	
Profession		Profession	
Situation familiale	<input type="checkbox"/> mariés <input type="checkbox"/> pacsés <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> famille monoparentale <input type="checkbox"/> divorcés <input type="checkbox"/> veuf(ve)		

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Liste Rouge Oui Non

E-mail :

Caisse allocataire (CAF, MSA ou autre) :

Nom, prénom, sexe, date de naissance de tous les enfants vivant au foyer :

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /

Enfants à naître :

Date d'accouchement prévue :/...../..... Type multiples :

(Merci de nous envoyer le faire-part ou signalez-nous la naissance de vos enfants)

Comment avez-vous connu l'association ? Médecin – Presse – Relation – Hôpitaux – Services sociaux – Famille – Autres :

Sans pour autant faire partie de notre Conseil d'Administration, aimeriez-vous ponctuellement aider l'association ? (pour une permanence, une préparation de manifestation, un peu de secrétariat ou autre) Oui Non

L'adhésion à l'association « Jumeaux et Plus 93 » comprend l'accès aux services de la Centrale des Multiples ⁽²⁾ (CDM) si acceptation de votre part, l'abonnement au bulletin de la Fédération (expédié en publipostage) ainsi que l'abonnement aux bulletins départementaux

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées UNIQUEMENT à la gestion courante de votre association départementale (envoi des bulletins, manifestations, mise à disposition de matériel) et sont amenées à être communiquées : à la Fédération Jumeaux et Plus, à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), à l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), à la CDM ⁽²⁾ (si acceptation de la famille indiquée sur le présent document).

AUTORISATIONS

- J'accepte de voir paraître mes coordonnées dans l'annuaire de l'association : Oui Non

- J'accepte de recevoir des informations par email de la part de l'association : Oui Non

- J'accepte de recevoir des propositions de notre partenaire CDM ⁽²⁾ : Oui Non

- J'accepte d'être contacté par des journalistes ou des sociétés de casting : Oui Non

- J'autorise l'association Jumeaux et Plus 93 à publier et/ou insérer des photos, où moi-même ou ma famille apparaît ; sur son site Internet et/ou bulletin interne à l'association.

Attention, si la photo a été prise par un professionnel, fournir une autorisation écrite du photographe. Oui Non

SOUTIEN A L'ASSOCIATION

Je souhaite faire un don de : 10 euros 15 euros 20 euros autre montant : € par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Jumeaux et Plus ». Je recevrai un reçu fiscal. Merci de noter l'adresse postale pour le reçu fiscal.

ADHESION

Nouvelle adhésion :

La famille adhère à l'association pour la période **du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours**. Elle règle sa cotisation annuelle de € (la cotisation minimale est fixée à 25€) par chèque à l'ordre de « Jumeaux et Plus, l'Association 93 ». (Aucun règlement par mandat, quel que soit le type, ne sera accepté)

Jumeaux et Plus, l'association du 93 – UDAF 93 16 Rue Hector Berlioz 93011 BOBIGNY Cedex

www.jumeauxetplus93.net – e-mail : contact@jumeauxetplus93.net – permanence téléphonique : 01.41.50.02.03

Association à but non lucratif - Loi 1901 - Affiliée à la Fédération Jumeaux et Plus, Reconnue d'Utilité Publique

Ré-adhésion :

- La famille ré-adhère à l'association pour l'année 2018 uniquement. Elle règle sa cotisation annuelle de € (La cotisation minimum est fixée à 25 € pour les enfants de moins de 3 ans, 20 € minimum pour les enfants de 3 à 6 ans et 18 € minimum pour les plus de 6 ans) par chèque à l'ordre de « Jumeaux et Plus, l'Association 93 ». (Aucun règlement par mandat, quel que soit le type, ne sera accepté)

- La famille ré-adhère à l'association pour 3 ans (2018 à 2021 inclus). Elle règle sa cotisation de € (La cotisation minimum est fixée à 50 € pour les 3 années) à l'ordre de « Jumeaux et Plus, l'Association 93 ». (Aucun règlement par mandat, quel que soit le type, ne sera accepté)

Bulletin d'adhésion à retourner, accompagné du règlement à :
Mme Vrignaud-Regeard Flore 28 rue Roger Salengro 95470 Fosses.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Fait à

Signature :

Le :/...../.....

Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 août 2004 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement, en vous adressant à la présidence de l'association Jumeaux et plus 93 par courrier ou par mail.

En disposition de l'article 27 de la loi « Informatique et libertés » du 06 janvier 1978, nous vous informons qu'en **l'absence de réponse à l'une des rubriques obligatoires indiquées en gras**, votre adhésion ne pourra être validée.

(1) Conformément à l'article 1 du Code de la Famille, les familles de nationalité étrangère devront pouvoir faire état de leur établissement régulier en France.

(2) Centrale d'achats, spécialisée dans les articles pour les multiples et partenaire privilégié de l'association.

Jumeaux et Plus, l'association du 93 – UDAF 93 16 Rue Hector Berlioz 93011 BOBIGNY Cedex

www.jumeauxetplus93.net – e-mail : contact@jumeauxetplus93.net – permanence téléphonique : 01.41.50.02.03

Association à but non lucratif - Loi 1901 - Affiliée à la Fédération Jumeaux et Plus, Reconnue d'Utilité Publique